

Le 06 Avril 2023

Bonjour Mr Blanchard, Mr Sarreau

Réf : D202301709  
Objet AOT Autogire

Nous avons bien reçu votre courrier visé par Mr Alain BLANCHARD le 27 mars 2023.  
Nous aurions besoin d'une précision:  
Mr BLANCHARD en tant que vice-président de l'Agglomération délivre des AOT et c'est la commission de suivi qui accorde leur mise en application ?  
Si c'est le cas , nous ne manquerons pas de demander lors de la prochaine réunion le non renouvellement ,et insisterons sur l'arrêt immédiat de cette activité.

Nous avons demandé à Mr BLANCHARD ,et il l'avait accepté la copie de la dernière AOT délivrée .A ce jour nous ne l'avons pas reçue .  
Nous sommes sincèrement désolé d'avoir reçu des réponses négatives à nos deux lettres, et de plus ne pas avoir reçu la copie de cette AOT.  
Cet état de fait n'augure rien de bon pour l'avenir. Cela risque de radicaliser une situation déjà tendue par des propos tenus lors de 2 réunions publiques, tendant à faire croire que nous sommes extrémistes, afin de nous marginaliser.

Nous tenons à préciser que nous sommes apolitique, et respectueux de l'expression de chacun.

Nota: nous avons demandé une entrevue avec le nouveau président de l'aéroclub qui est le gestionnaire par votre délégation de l'aérodrome. Nous n'avons à ce jour aucune réponse. Seul le représentant des usagers insiste pour échanger avec l'association.

Nous lui avons accordé une fin de non-recevoir, car considérons que notre action et l'objet de notre association relève des décisions prises comme vous le citez dans votre courrier, par la commission de suivi de la charte de bonne conduite de l'aérodrome, en sous-préfecture. A ce titre, le représentant des usagers, comme notre association a un interlocuteur qui est le gestionnaire de l'aérodrome, en l'occurrence le président de l'aéroclub.

Merci de nous mettre en relation avec lui, si cela est en votre pouvoir, ou de nous communiquer ses coordonnées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, à l'assurance de mes respectueuses salutations

Le Président de la DCA  
Philippe JAMINAIS

